



**PRÉFET  
DE SAINT-BARTHÉLEMY  
ET DE SAINT-MARTIN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat Général  
Service de la légalité et de la  
réglementation  
Bureau de la réglementation, des  
affaires générales et des élections**

**Arrêté n° 2023-386/PREF/SG/SLR/BRAGE du 18 décembre 2023  
Fixant le calendrier des appels à la générosité publique pour l'année 2024**

Le préfet délégué de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin,  
chevalier de l'ordre national de la légion d'honneur,  
chevalier de l'ordre national du mérite

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-2 et L.2215-1;

**Vu** la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative au contrat d'association;

**Vu** la loi n° 91-772 du 7 août 1991 relative au congé de représentation en faveur des associations et des mutuelles et au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique;

**Vu** le décret n°92-1011 du 17 septembre 1992 relatif au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique;

**Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements;

**Vu** le décret du président de la République du 9 mars 2022 portant nomination de Monsieur Vincent BERTON, en qualité de préfet délégué auprès du représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin;

**Vu** le décret du président de la République du 23 décembre 2021 portant nomination de Monsieur Fabien SESE, en qualité de secrétaire général de la préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin;

**Vu** l'arrêté du 7 février 2023 portant délégation de signature accordée à Monsieur Vincent BERTON, préfet délégué auprès du représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin ;

**Vu** la circulaire du 9 septembre 1950 du Ministre de l'Intérieur relative à l'appel de la générosité publique;

Sur proposition du secrétaire général de la Préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin

Tél. : 05.90.52.30.50

[REGLEMENTATION@SAINT-BARTH-SAINT-MARTIN.GOUV.FR](mailto:REGLEMENTATION@SAINT-BARTH-SAINT-MARTIN.GOUV.FR)

ADRESSE POSTALE : 23 RUE DE SPRING 97150 SAINT-MARTIN

[HTTP://WWW.SAINT-BARTH-SAINT-MARTIN.PREF.GOUV.FR/](http://WWW.SAINT-BARTH-SAINT-MARTIN.PREF.GOUV.FR/)

## ARRÊTE

**Article 1 :** Les quêtes et ventes d'objets sans valeur marchande propre sur la voie publique ou dans les lieux publics sont interdites sur tout le territoire des collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin.

**Article 2 :** L'interdiction visée à l'article 1 n'est pas applicable aux organismes mentionnés, et pour les dates fixées, dans le calendrier annuel des journées nationales d'appel à la générosité publique établi par le Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, publié au journal officiel et repris en annexe. Elle n'est pas non plus applicable aux organismes ayant fait l'objet d'un arrêté territorial ou préfectoral d'autorisation.

**Article 3 :** Les personnes habilitées à quêter en vertu de l'article 2 doivent porter, d'une façon ostensible, une carte indiquant l'œuvre au profit de laquelle elles collectent des fonds et la date de la quête. Cette carte n'est valable que pour la durée de la quête autorisée. Elle doit être visée par le Préfet.

**Article 4 :** Le Secrétaire Général de la préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, le Directeur des services du Cabinet, les présidents des collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, le commandant la gendarmerie de Saint-Martin et Saint-Barthélemy sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de présent arrêté.

Le préfet délégué,

### Délais et voies de recours :

*En application des articles L411-2 et R421-1 à R421-7 du code de justice administrative et de l'article L411-2 du code des relations entre le public et l'administration, le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication ou de notification, soit d'un recours administratif soit d'un recours contentieux.*

*Le recours administratif gracieux est présenté devant l'auteur de la décision.*

*Le recours administratif hiérarchique est présenté devant le supérieur hiérarchique de l'auteur de la décision.*

*Chacun de ces deux recours doit être formé dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision.*

*Le silence gardé par l'administration saisie pendant plus de deux mois à compter de la date de la saisine vaut décision implicite de rejet. Cette décision implicite est attaquable dans les deux mois devant la justice administrative.*

**LE RECOURS CONTENTIEUX DOIT ÊTRE PORTÉ DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE SAINT-MARTIN. LE TRIBUNAL PEUT ÊTRE SAISI PAR L'APPLICATION INFORMATIQUE « TELERECOURS CITOYENS » ACCESSIBLE PAR LE SITE [WWW.TELERECOURS.FR](http://WWW.TELERECOURS.FR)**

Tél. : 05.90.52.30.50

[REGLEMENTATION@SAINT-BARTH-SAINT-MARTIN.GOUV.FR](mailto:REGLEMENTATION@SAINT-BARTH-SAINT-MARTIN.GOUV.FR)

ADRESSE POSTALE : 23 RUE DE SPRING 97150 SAINT-MARTIN

[HTTP://WWW.SAINT-BARTH-SAINT-MARTIN.PREF.GOUV.FR/](http://WWW.SAINT-BARTH-SAINT-MARTIN.PREF.GOUV.FR/)

## Calendrier des journées nationales de quêtes sur la voie publique de l'année 2024

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISMES
<b>JANVIER</b>		
Vendredi 26 au dimanche 28 janvier 2024 <b>Avec quête tous les jours</b>	Quête nationale pour la Journée mondiale des malades de la lèpre	Fondation Raoul Follereau  Œuvres françaises de l'Ordre de Malte
<b>FEVRIER</b>		
Lundi 8 janvier au vendredi 9 février 2024 <b>Avec quête le samedi 3 février</b>	Campagne de solidarité pour le droit au départ en vacances	Jeunesse au Plein Air
Samedi 10 et dimanche 11 février 2024 <b>Avec quête tous les jours</b>	Quête annuelle	Foyer Notre-Dame des Sans Abris
<b>MARS</b>		
Samedi 9 au lundi 11 mars 2024 <b>Avec quête tous les jours</b>	Campagne du Bleuët de France ( <i>Journée d'hommage aux victimes du terrorisme</i> )	Ordre national du Bleuët de France
Lundi 11 mars au dimanche 17 mars 2024 <b>Avec quête tous les jours</b>	Quête annuelle dans le cadre de la semaine nationale des personnes handicapées physiques	APF France Handicap
Samedi 16 au dimanche 24 mars 2024 <b>Avec quête tous les jours</b>	Collecte nationale en faveur de la recherche sur la maladie d'Alzheimer	Fondation Recherche Alzheimer
Lundi 18 au dimanche 24 mars 2024 <b>Avec quête les samedi 23 et dimanche 24</b>	Semaine nationale de lutte contre le cancer	Ligue nationale contre le cancer
Lundi 18 au lundi 25 mars 2024 <b>Avec quête tous les jours</b>	Sidaction multimédia 22, 23, 24/03 Animations régionales les autres jours	<b>SIDACTION</b>
<b>MAI</b>		
Mercredi 1 <sup>er</sup> au mercredi 8 mai 2024 <b>Avec quête tous les jours</b>	Campagne de l'Œuvre Nationale du Bleuët de France ( <i>Commémoration de la victoire du 8 mai 1945</i> )	Ordre national du Bleuët de France

## Calendrier des journées nationales de quêtes sur la voie publique de l'année 2024

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISMES
Lundi 6 au dimanche 19 mai 2024 <b>Avec quête les 18 et 19 mai</b>	Campagne en faveur de l'aide au départ en vacances des enfants et des jeunes	Union française des centres de vacances et de loisirs
Samedi 25 mai au dimanche 2 juin 2024 <b>Avec quête tous les jours</b>	Journées nationales de la Croix-Rouge Française	Croix-Rouge
<b>JUIN</b>		
Samedi 1 <sup>er</sup> au samedi 8 juin 2024 <b>Avec quête tous les jours</b>	Journées nationales contre la leucémie <i>(Colloque à l'Assemblée Nationale le 05/06)</i>	Association Cent pour sang, la Vie
Samedi 1 <sup>er</sup> au dimanche 30 juin 2024 <b>Collectes et actions locales susceptibles d'être menées tout au long du mois de juin</b>	Journée mondiale de lutte contre la SLA le 21 juin 2024	ARSLA (Association pour la Recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique et autres maladies du motoneurone)
<b>JUILLET</b>		
Samedi 13 et dimanche 14 juillet 2024 <b>Avec quête tous les jours</b>	Campagne de l'Œuvre Nationale du Bleuets de France	Ordre national du Bleuets de France
<b>SEPTEMBRE</b>		
Samedi 21 au samedi 28 septembre 2024 <b>Avec quête tous les jours</b>	Journée mondiale d'Alzheimer <i>(Campagne nationale de sensibilisation du public à la maladie d'Alzheimer)</i>	France Alzheimer
<b>OCTOBRE</b>		
Samedi 12 et dimanche 13 octobre 2024 <b>Avec quête tous les jours</b>	Semaine nationale des personnes handicapées physiques	Œuvres françaises de l'Ordre de Malte
<b>NOVEMBRE</b>		
Mercredi 30 octobre au dimanche 3 novembre 2024 <b>Avec quête tous les jours</b>	Quête annuelle	Le Souvenir Français

## Calendrier des journées nationales de quêtes sur la voie publique de l'année 2024

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISMES
Vendredi 1 <sup>er</sup> au lundi 11 novembre 2024 <b>Avec quête tous les jours</b>	Campagne de l'Œuvre Nationale du Bleuet de France <i>(Commemoration de l'Armistice de 1918)</i>	Ordre national du Bleuet de France
Dimanche 10 au dimanche 17 novembre 2024 <b>Avec quête tous les jours</b>	Campagne nationale de lutte contre les maladies respiratoires	Fondation du Souffle
Samedi 16 et dimanche 17 novembre 2024 <b>Avec quête tous les jours</b>	Campagne nationale du Secours catholique	Secours catholique Caritas France
Lundi 25 novembre au dimanche 2 décembre 2024 <b>Avec quête tous les jours</b>	Journée mondiale de lutte contre le Sida le 1 <sup>er</sup> décembre Animations régionales les autres jours	SIDACTION
<b>DECEMBRE</b>		
Dimanche 1 <sup>er</sup> décembre 2024 <b>Avec quête toute la journée</b>	Journée mondiale de lutte contre le SIDA	Association AIDES
Vendredi 6 au dimanche 15 décembre <b>Avec quête tous les jours</b>	Campagne nationale du Téléthon 2024 <i>Appel aux dons sur les différents médias (et plus particulièrement à la télévision, la radio et internet) dont les plages horaires sont d'ores et déjà réservées</i>	AFM Téléthon

